ATELIER



RECUL DU TRAIT DE CÔTE

Quel avenir pour Saint-Gildas-de-Rhuys ?

Photo : PNR du Golfe du Morbihan

19 novembre 2026

ISL Ingénierie

GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION

Saint-Gildas de Rhuys

SOMMAIRE

1) ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

2) RÉGLEMENTATION ET CARTES ÉROSION

3) ATELIER 1 - DIAGNOSTIC PARTAGÉ DU TERRITOIRE

4) CARTES ÉROSION : PROJECTIONS SUR LA COMMUNE

5) ATELIER 2 - LES ÉVOLUTIONS POSSIBLES POUR S’ADAPTER

6) TEMPS D’ÉCHANGES

1) CONTEXTE

LE LITTORAL FRANÇAIS

L'érosion côtière touche déjà 20% du littoral français. Un phénomène qui va s'accentuer avec le réchauffement climatique et l'action humaine.

L'urbanisation croissante des zones littorales est un paramètre important à prendre en compte afin d'anticiper les politiques d'aménagement à l'échelle nationale et locale.

+ 4,5 millions d'habitants d'ici 2040

Source : Insee, projections 2007-2040 - évolution de la population des départements littoraux

Zoom sur le Morbihan

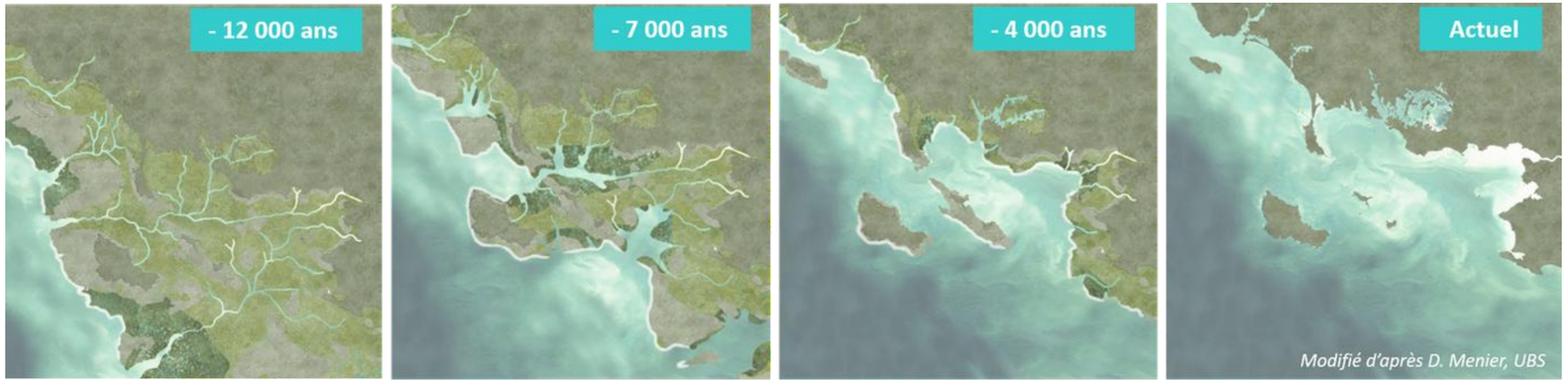

En France métropolitaine

5500 km de linéaire côtier

dont

2840 km artificialisé

Source : Chiffres clés du littoral, CEREMA, Janvier 2025.

20% des zones naturelles littorales en recul

Source : Indicateur national de l'érosion côtière, CEREMA, Juillet 2026.

1) CONTEXTE

LE LITTORAL À L'ÉCHELLE DE GMVA

Le linéaire côtier à l'échelle de l'agglomération de Vannes est très hétérogène en termes de morphologie. On y retrouve aussi bien des côtes sableuses, des falaises, des fonds de baie, mais également des linéaires aménagés présentant des ouvrages (digues, enrochements, etc).

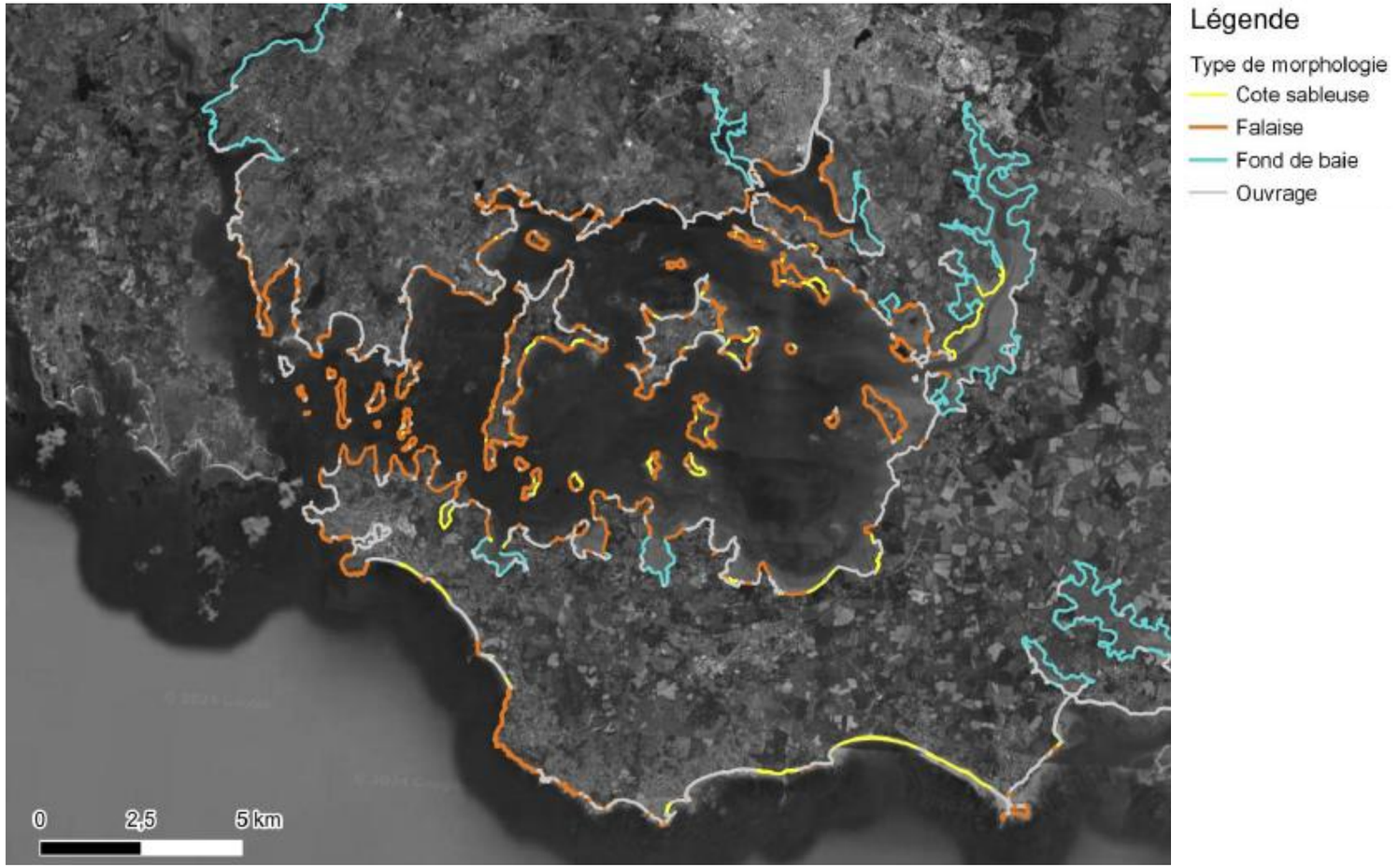

À l'échelle de GMVA

330 km de linéaire côtier étudié

sur

17 communes littorales

4 morphologies différentes observées

1) CONTEXTE

LE LITTORAL GILDASIEN

À Saint-Gildas-de-Rhuys, le linéaire côtier se compose majoritairement d'une alternance de falaises et de plages sableuses. Celui-ci a été soumis à l'érosion côtière ces dernières années, sur plusieurs secteurs.

3% de surface concernés à 0-30 ans

Zoom sur Kercambre



Carte postale de la plage de Kercambre dans les années 1980

À l'échelle de la commune

12 km de linéaire côtier

1536 ha de surface totale

43 ha dans la bande d'aléas 30 ans

équivalant à

61 terrains de football

Source : GEODUNES et ISL INGENIERIE, 2025.

LE TRAIT DE CÔTE
LIMITE ENTRE LA TERRE ET LA MER







Cette limite n'est pas figée : elle bouge naturellement à cause des marées, des tempêtes et des courants.
Avec le changement climatique et la montée du niveau de la mer, cette limite a tendance à reculer de plus en plus vers l'intérieur des terres.

1) CONTEXTE

LES CAUSES PRINCIPALES

Le trait de côte, c'est-à-dire l**a limite entre la terre et la me**r, recule à cause de deux phénomènes naturels combinés : **l'érosion, et la submersion.**
Ces phénomènes ont toujours existé, mais ils sont aujourd'hui amplifiés par le changement climatique (élévation du niveau marin)

L'ÉROSION

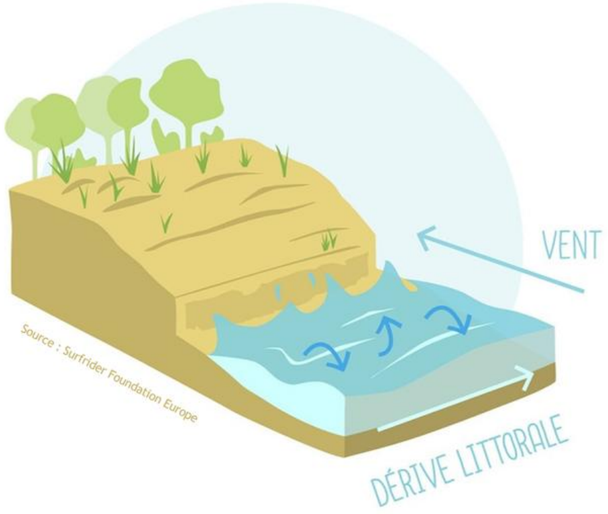

perte de sédiment liée au ruissellement et à l'infiltration des eaux de pluie entraînant un déplacement du trait de côte vers les terres

→ Ce phénomène est souvent aggravé par l'action de l'homme : piétinement des plages et artificialisation*

LA SUBMERSION

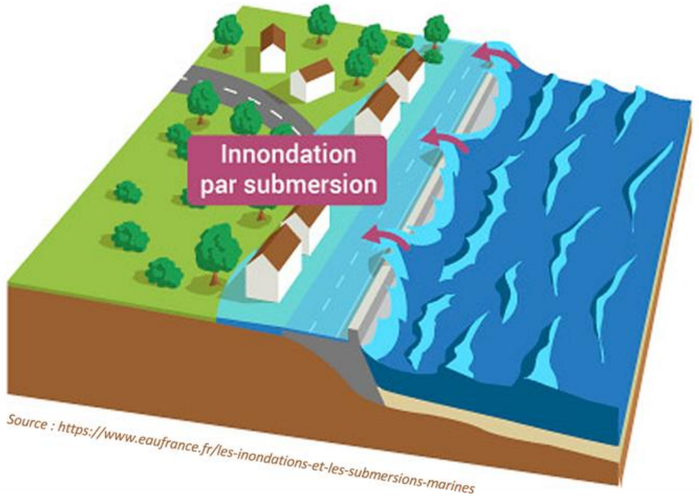

inondation temporaire ou permanente d'une zone côtière par la mer

→ Ce phénomène est souvent généré sur les zones littorales basses lors d'événements météorologiques défavorables

**l'urbanisation croissante observée sur la commune depuis les années 1950 a entraîné une imperméabilisation des sols anciennement agricoles et densifié le réseau viaire*

LOI CLIMAT ET DÉCRET ÉROSION

LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 prévoit que les communes littorales prennent en compte la projection du recul du trait de côte dans leurs documents d'urbanisme, via **la réalisation de cartes locales d'exposition au recul du trait de côte à horizon 30 et 100 ans.**

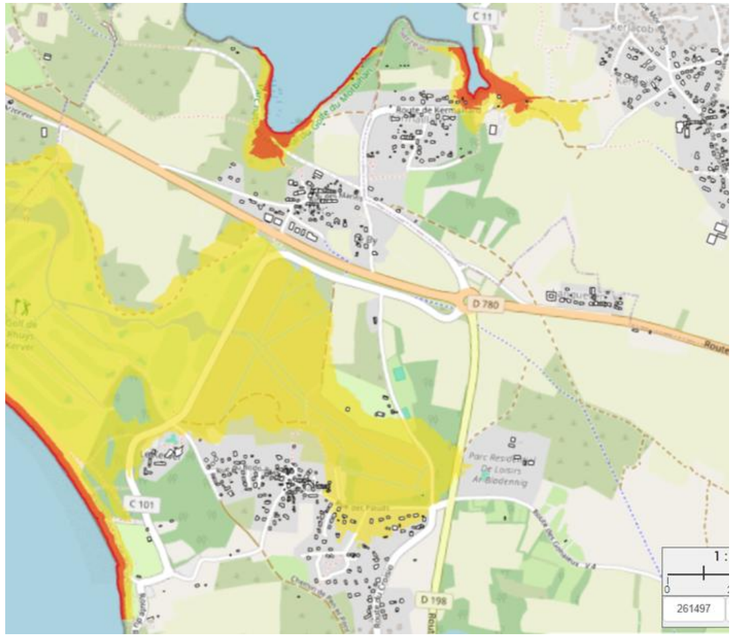

N.B : à l'échelle de GMVA, la quasi-totalité des communes littorales sont inscrites au décret érosion.

DÉCRET ÉROSION

Fin 2026, la commune intégrera le décret « érosion », à savoir le décret n° 2023-698 du 31 juillet 2023 établissant la liste des communes dont l'action en matière d'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptées aux phénomènes hydrosédimentaires entraînant l'érosion du littoral.

Quelles conséquences pour la commune ?

L'inscription de la commune à ce décret impliquera notamment :

- l'intégration obligatoire de ces cartes au règlement du PLU
- l'adaptation du PPRL Rhuys-Damgan par la DDTM
- la possibilité pour la commune de bénéficier d'un certain nombre d'outils juridiques et financiers.

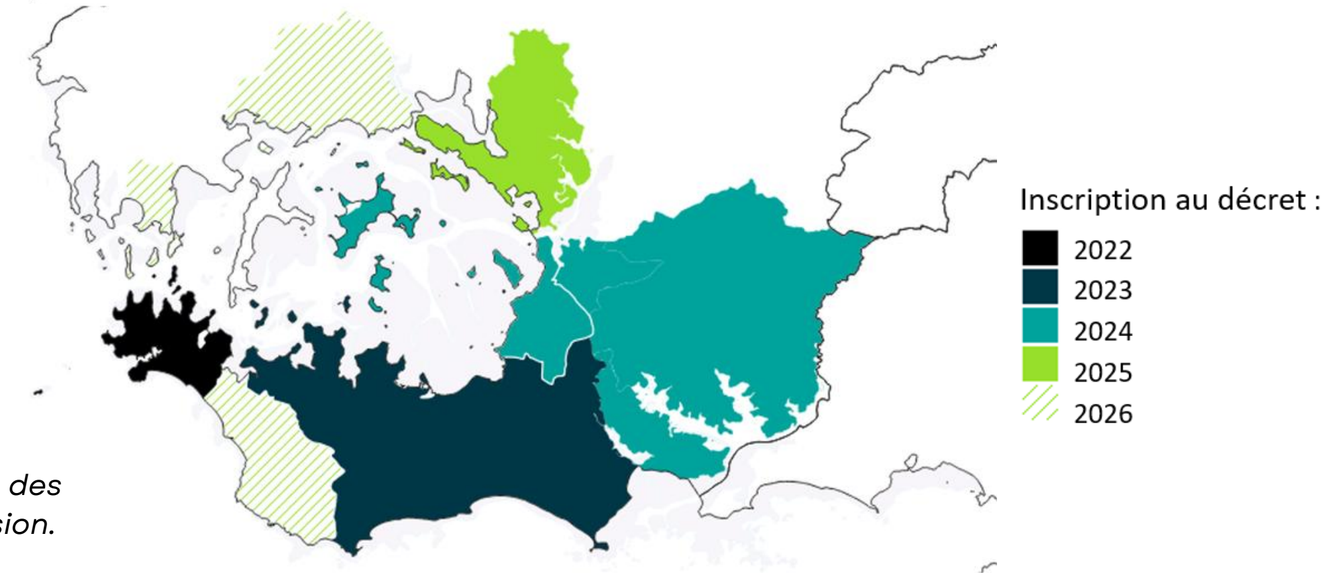

2) RÉGLEMENTATION ET CARTES ÉROSION

PRÉSENTATION DE LA CARTE

Carte globale

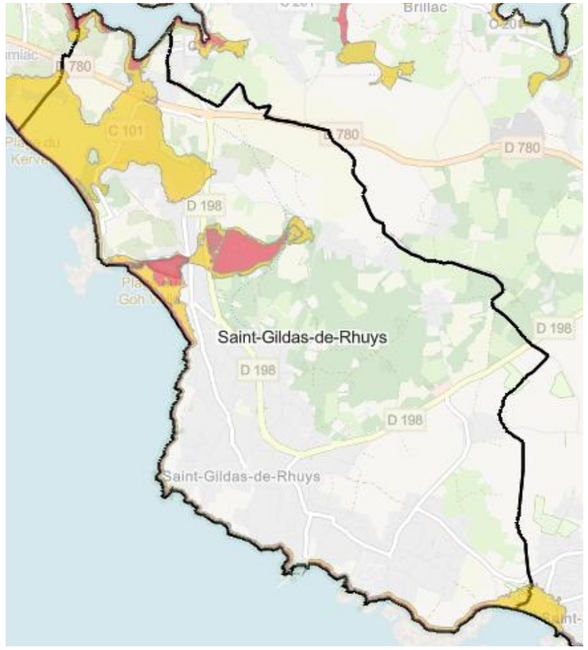

Zoom

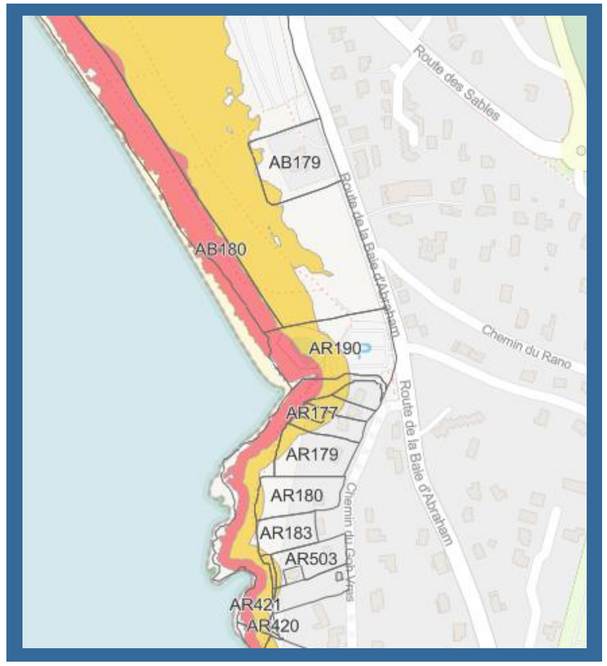

carte disponible sur le site : www.lameravance.bzh

DEUX HORIZONS TEMPORELS

Horizon 0-30 ans : seuls les ouvrages portuaires et ceux gérés par GMVA (enrochements, digues,...) sont considérés comme efficaces → pas de recul du trait de côte projeté sur les zones couvertes par des ouvrages ce laps de temps.

Horizon 30-100 ans : ouvrages considérés comme non pérennes*, non conçus pour résister à +1,33 m (élévation prévue du niveau de la mer) → recul du trait de côte observé sur les secteurs derrière les ouvrages actuels.

SCÉNARIO PRÉSENTÉ : LE PESSIMISTE-RÉALISTE

La dynamique de recul du trait de côte a été étudiée à travers deux scénarii du GIEC :

- le scénario médian (SSP2-4.5) prédisant +2,8°C en 2100
- **le scénario sécuritaire (SSP5-8.5), prédisant +4,4°C en 2100 → scénario retenu, car le plus probable**

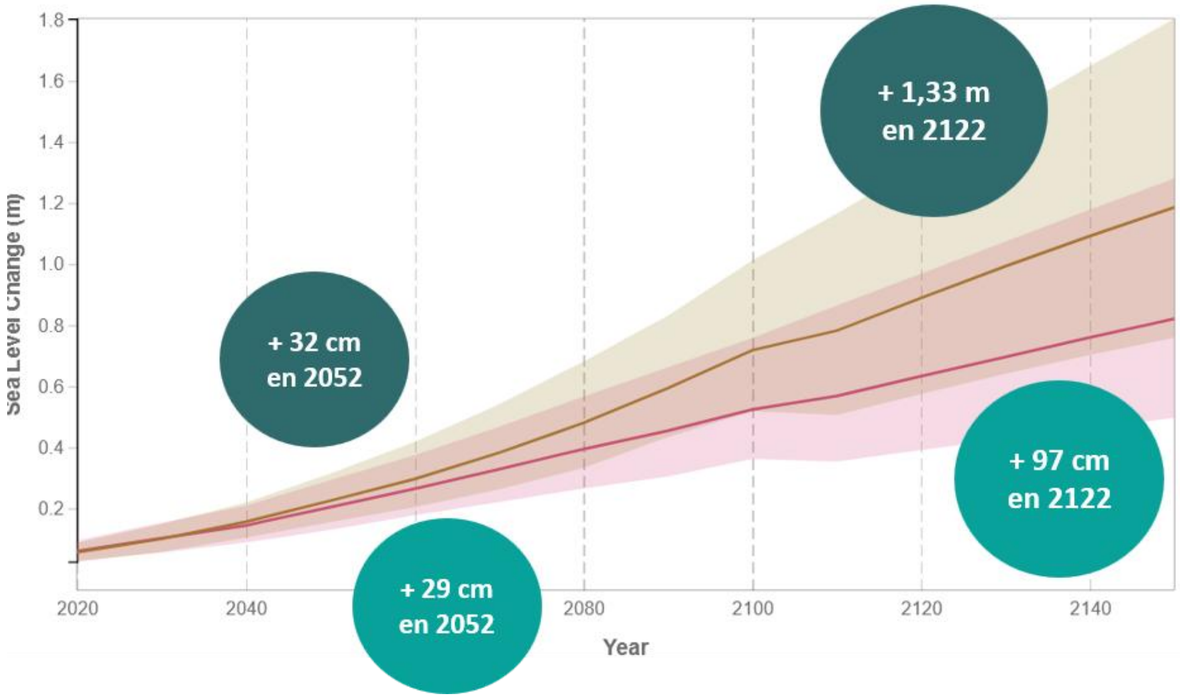

COMPRENDRE LES CARTES

- **Pourquoi parle-t-on de *bandes d'aléas* et non d'une position exacte du trait de côte ?**
  - **L'objectif n'est pas de dire précisément** où se situera le trait de côte à chaque échéance.
  - L'objectif est **de définir des bandes d'aléas,** afin :
    - d'**éviter de nouvelles constructions**
    - de **limiter les enjeux humains et matériels** dans les zones exposées

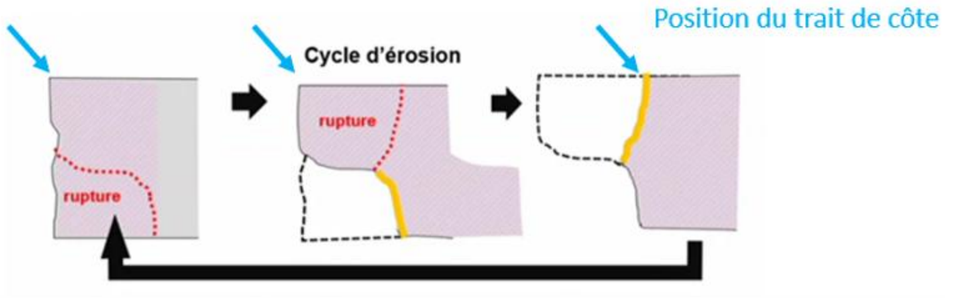

Erosion localisée

- **Comment interpréter la bande d'érosion ?**
  - **La bande d'érosion** correspond à un **recul possible,** qui peut se produire de **manière ponctuel.**
  - Le littoral **ne recule pas de façon uniforme sur toute sa longueur.**
  - Cependant, comme il est **impossible de prévoir précisément l'endroit** où le recul se produira :
    - l'aléa est **projeté sur l'ensemble du linéaire concerné.**

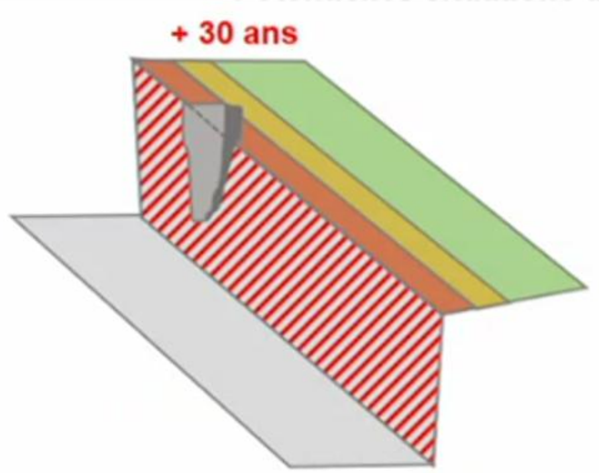

3) ATELIER 1 - DIAGNOSTIC PARTAGÉ

BRAINSTORMING (30 MIN)

TEMPS 1 – PARTAGER NOS OBSERVATIONS ET NOTRE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

KERVER/LE NET/SALINE

Qu'avez-vous observé ces dernières années sur les différents secteurs du littoral ? Quels changements ou phénomènes en lien avec le recul du trait de côte, vous interpellent ?

KERPONT/GOH VELIN

POUR VOUS AIDER :

- *Avez-vous constaté des évolutions du littoral au fil des années ?*
- *Certains secteurs vous semblent-ils particulièrement fragilisés ou vulnérables ?*
- *Avez-vous observé des phénomènes d'érosion (dunes, falaises, autre..), des submersions ou des dégradations d'aménagements suite à une tempête ?*
- *Certains accès, équipements ou usages du littoral ont-ils évolué ou sont-ils devenus plus difficiles ?*

KERCAMBRE/PIERRE JAUNE

MISE EN COMMUN (30 MIN)



RECUL DU TRAIT DE CÔTE

Quel avenir pour Saint-Gildas-de-Rhuys ?

3) ATELIER 1 - DIAGNOSTIC PARTAGÉ

MISE EN COMMUN (30 MIN)

Secteur 1 : KERVER / LE NET / LA SALINE

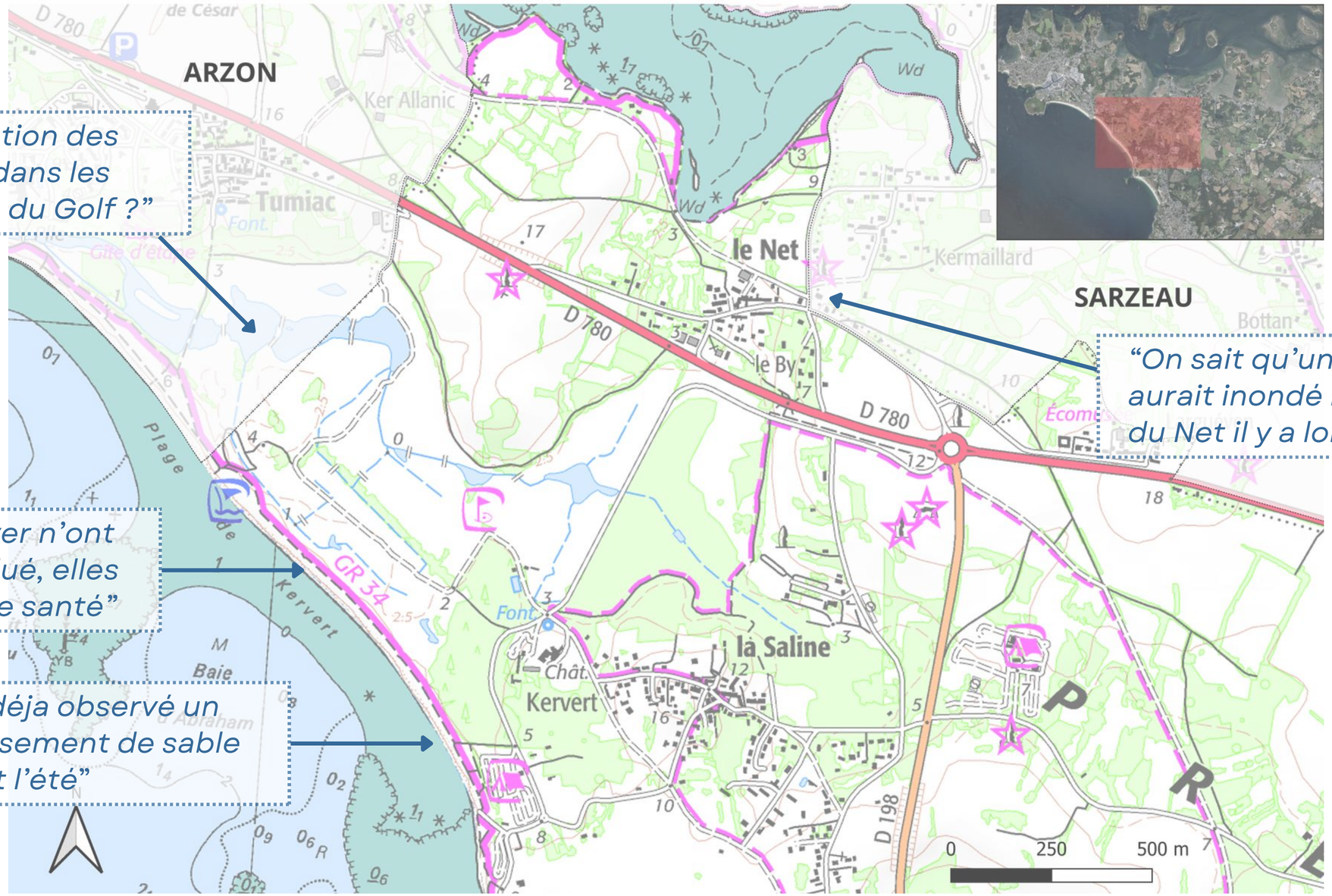

“Quid de la gestion des entrées d’eau dans les zones humides du Golf ?”

“On sait qu’une tempête aurait inondé le secteur du Net il y a longtemps”

“les dunes du Kerver n’ont pas tellement évolué, elles semblent en bonne santé”

“on y a déja observé un enrichissement de sable pendant l’été”

3) ATELIER 1 - DIAGNOSTIC PARTAGÉ

MISE EN COMMUN (30 MIN)

Secteur 2 : KERPONT / GOH VELIN

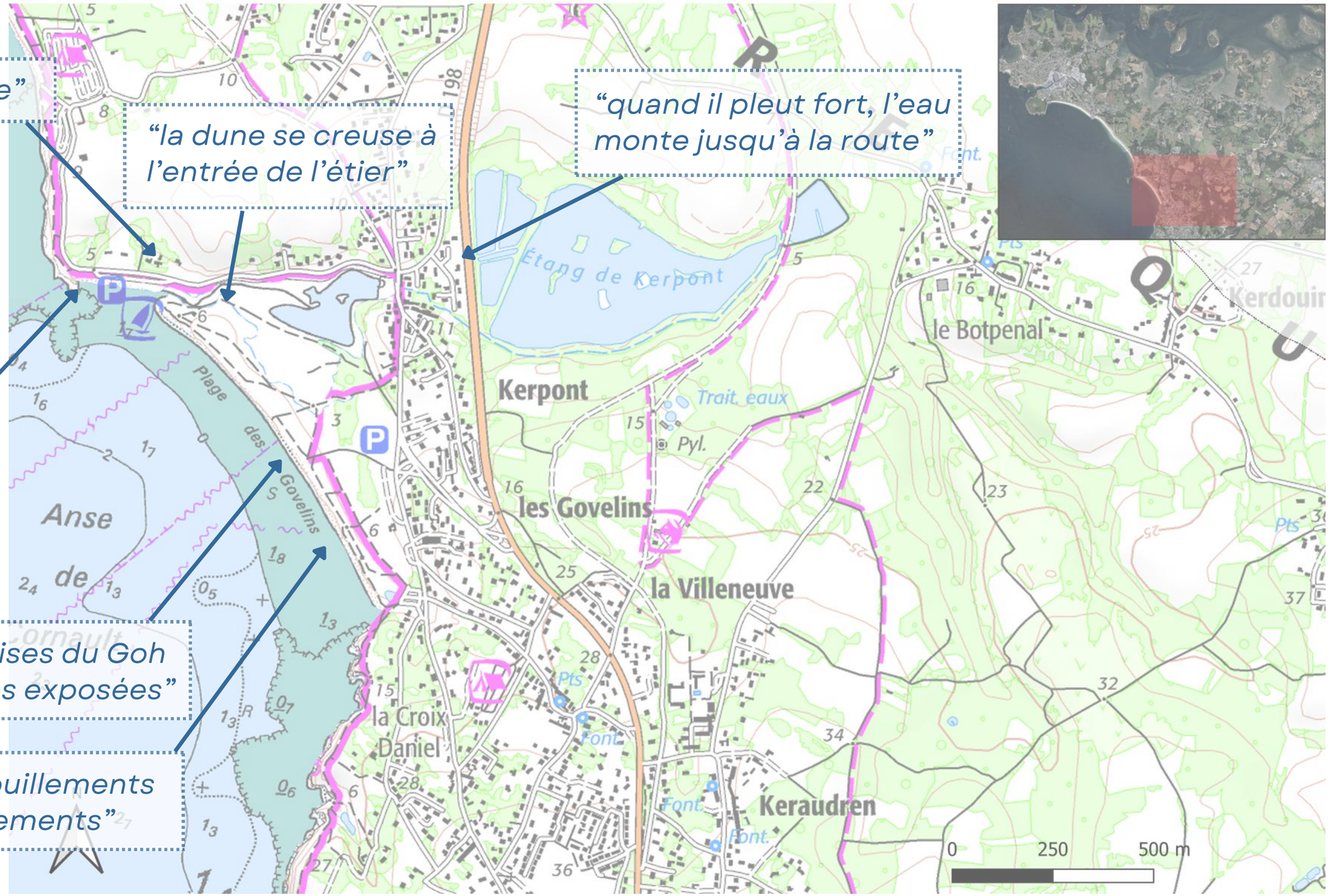

“l’étier se déplace”

“la dune se creuse à l’entrée de l’étier”

“quand il pleut fort, l’eau monte jusqu’à la route”

“la dune est fragile, mais désormais préservée du piétinement grâce aux dispositifs de canalisation installés par la commune”

“les dunes grises du Goh Velin sont très exposées”

“on voit des affouillements sous les enrochements”

3) ATELIER 1 - DIAGNOSTIC PARTAGÉ

MISE EN COMMUN (30 MIN)

Secteur 3 : KERCAMBRE / PIERRE JAUNE



“la falaise de Port Maria se creuse”

“à Kercambre : recul de 1m côté falaise”

“à Kercambre : recul de 3-4m côté plage”

“le vent d’Est est plus fréquent qu’autrefois”

“le GR34 est rogné par le piétinement, les tempêtes et l’érosion pluviale”

“à Kerfago, le sable va et vient, les enrochements tombent”

4) CARTE ÉROSION SUR LA COMMUNE

PROJECTIONS SUR LA COMMUNE

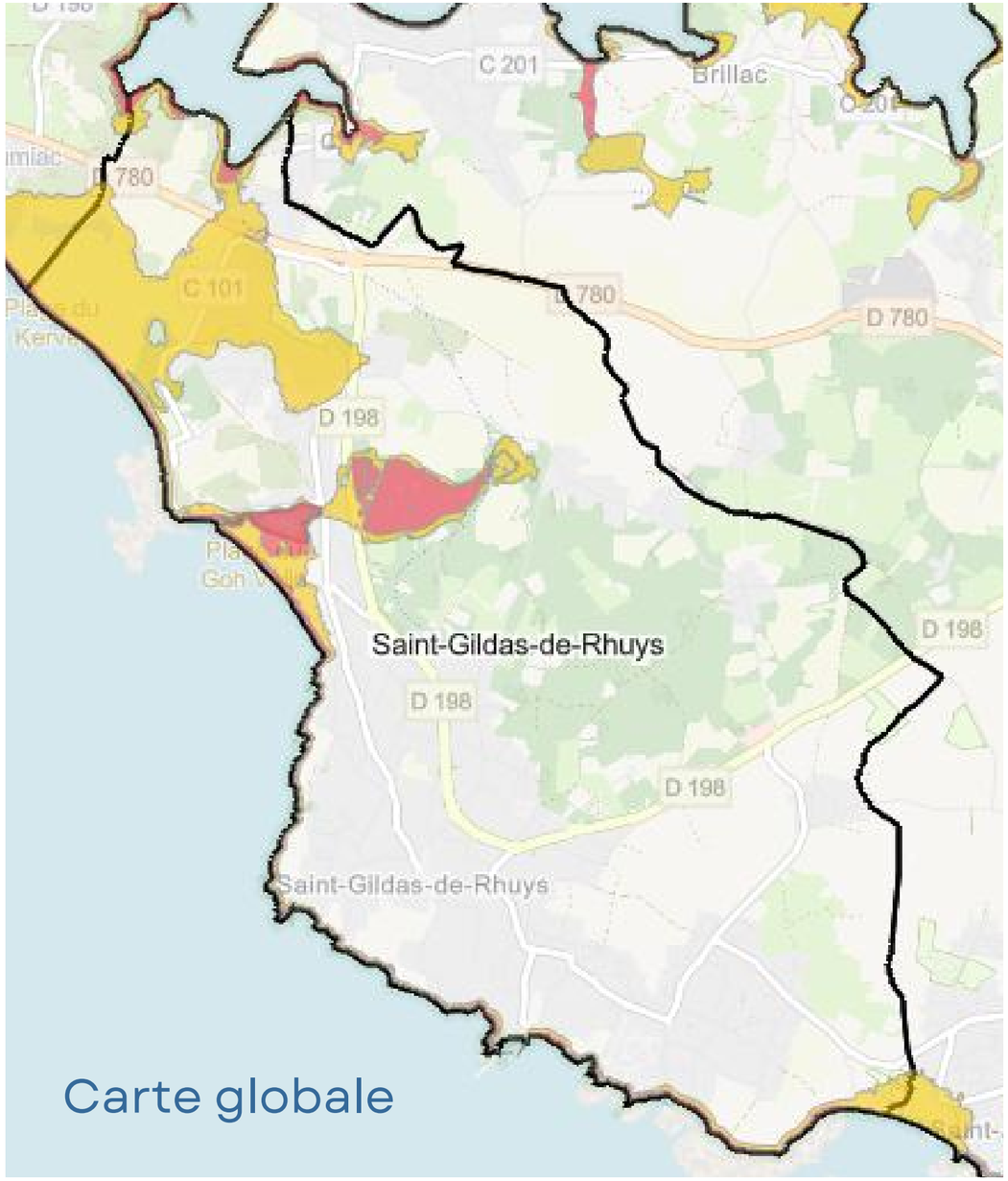

Carte globale

À horizon 30 ans (2052)

- Recul potentiel du trait de côte de l'ordre de **10 à 20 mètres maximum**
- Certains secteurs plus sensibles (Kerpont)
- Une **dizaine d'habitations** exposées

À horizon 100 ans (2122)

- Plusieurs équipements et espaces publics (Goh Velin, Rohu, Kerver) exposés
- Plusieurs zones naturelles (lagune de Kerpont, dunes du Kerver) exposées
- Plusieurs **dizaines d'habitations** exposées

4) CARTE ÉROSION SUR LA COMMUNE

PROJECTIONS (KERVER/LE NET/ LA SALINE)

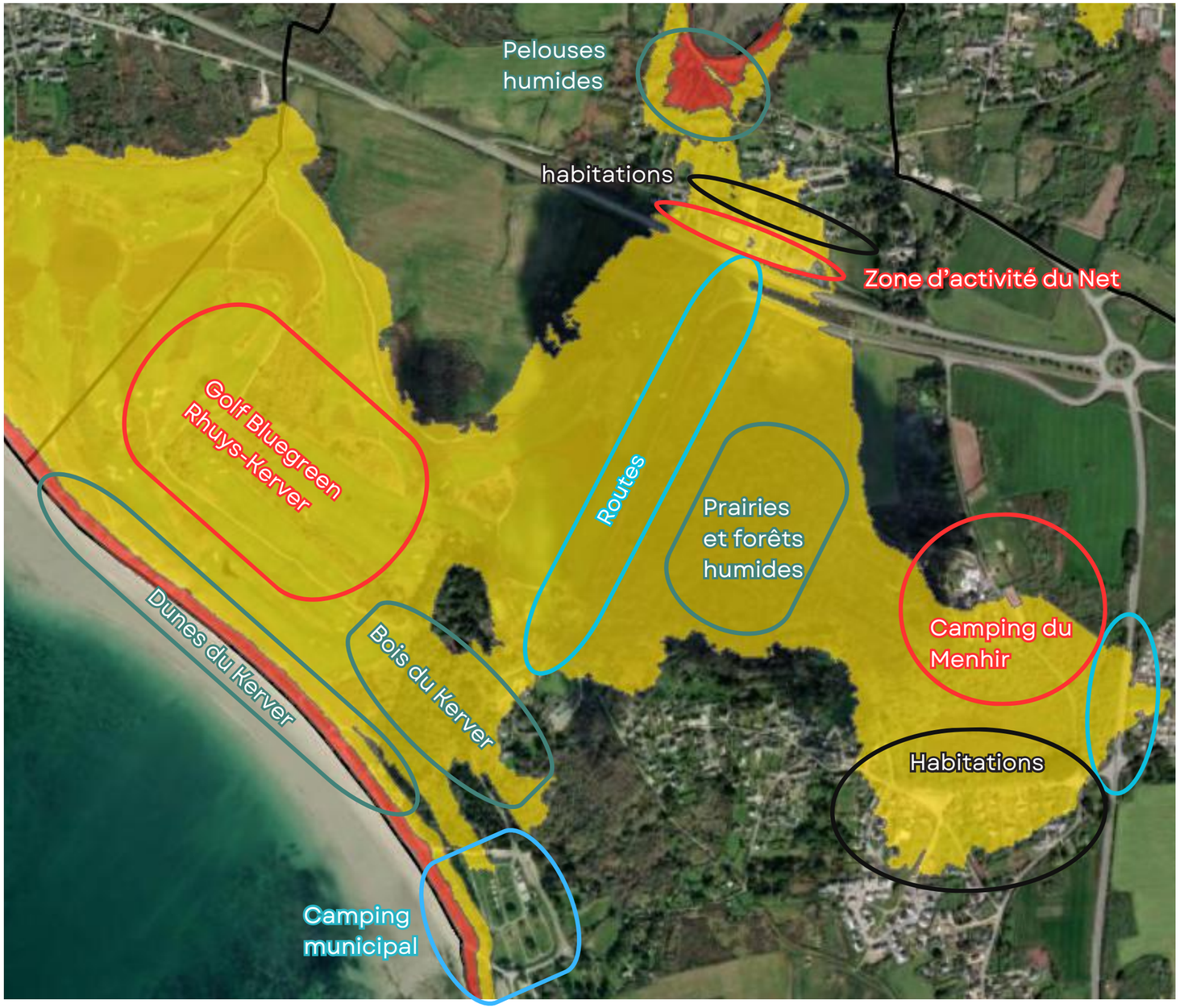

Secteurs exposés à horizon 30 ans

- **Espaces naturels :** dunes du Kerver, pelouses humides du Net

Secteurs exposés à horizon 100 ans

- **Espaces naturels** : dunes et bois du Kerver, prairies et forêts humides
- **Activités économiques :** Golf Bluegreen Rhuys-Kerver, zone d'activité du Net, camping du Menhir
- **Equipements publics :** routes, camping municipal (en partie)
- **Habitations :** une dizaine au Net, une vingtaine à la Saline

4) CARTE ÉROSION SUR LA COMMUNE

PROJECTIONS (KERPONT/GOH VELIN)



Secteurs exposés à horizon 30 ans

- **Espaces naturels :** lagune et étang de Kerpont, dunes du Goh Velin

Secteurs exposés à horizon 100 ans

- **Espaces naturels** : lagune et étang de Kerpont, dunes du Goh Velin
- **Activités économiques :** école de Voile
- **Equipements publics :** routes (communales et départementales), parkings, établissement communal saisonnier
- **Habitations :** une vingtaine à Kerpont

4) CARTE ÉROSION SUR LA COMMUNE

PROJECTIONS (KERCAMBRE/PIERRE JAUNE)

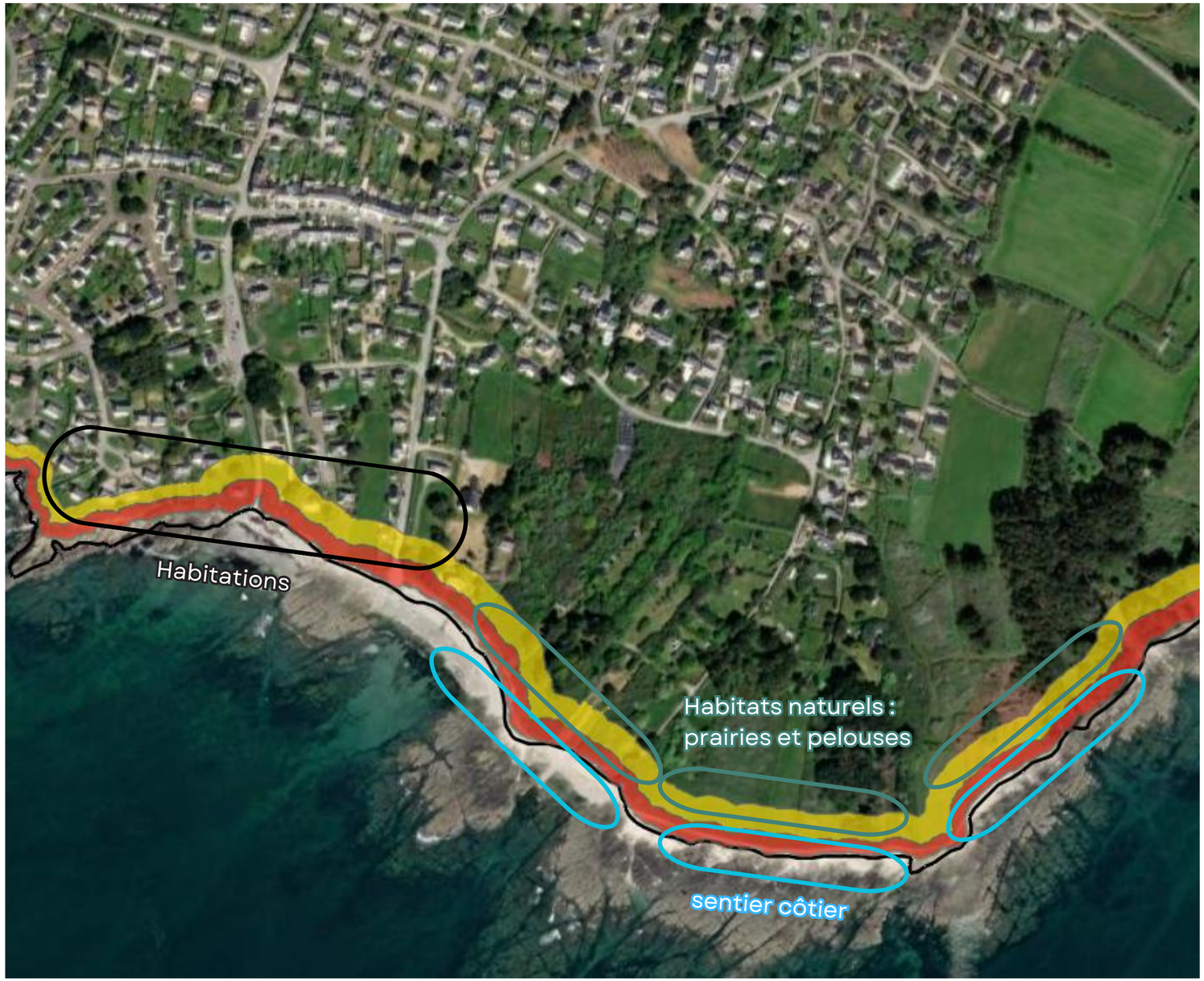

Secteurs exposés à horizon 30 ans

- **Espaces naturels :** prairies et pelouses, ENS Pierre jaune

Secteurs exposés à horizon 100 ans

- **Espaces naturels** : prairies et pelouses, ENS Pierre Jaune
- **Equipements publics :** sentier côtier
- **Habitations :** 5 habitations

5) ATELIER 2 - ÉVOLUTIONS POSSIBLES

BRAINSTORMING (30 MIN)

TEMPS 2 – RÉFLÉCHIR AUX ÉVOLUTIONS POSSIBLES ET ACCEPTABLES DU TERRITOIRE

Face au recul du trait de côte, quelles évolutions du territoire vous sembleraient acceptables ou envisageables pour mieux anticiper et vivre avec ces changements ?

POUR VOUS AIDER :

- ***Les aménagements*** *: quels aménagements pourrait-on envisager ?*
- ***Les usages*** *: certains usages pourraient-ils être adaptés, interdits ?*
- ***Les constructions*** *: quelles évolutions pourraient être envisagées concernant les bâtiments et les nouvelles constructions ?*
- ***Les espaces naturels*** *: quelle place souhaiteriez-vous donner aux dunes, aux plages et aux espaces naturels ?*
- ***Les activités*** *: comment maintenir les activités et l'attractivité du territoire dans un contexte de changement ?*

KERVER/LE NET/SALINE



KERPONT/GOH VELIN



KERCAMBRE/PIERRE JAUNE



MISE EN COMMUN (30 MIN)



RECUL DU TRAIT DE CÔTE

Quel avenir pour Saint-Gildas-de-Rhuys ?

5) ATELIER 2 - ÉVOLUTIONS POSSIBLES

MISE EN COMMUN (30 MIN)

“ce n’est pas à la commune d’indemniser les propriétés concernées”

“il faudrait relocaliser cette route”

“l’activité du Golf peut-elle être maintenue ? Si non, une renaturation de la zone humide pourrait être envisagée”

“Rendre inconstructibles les zones exposées”

“informer les gens”

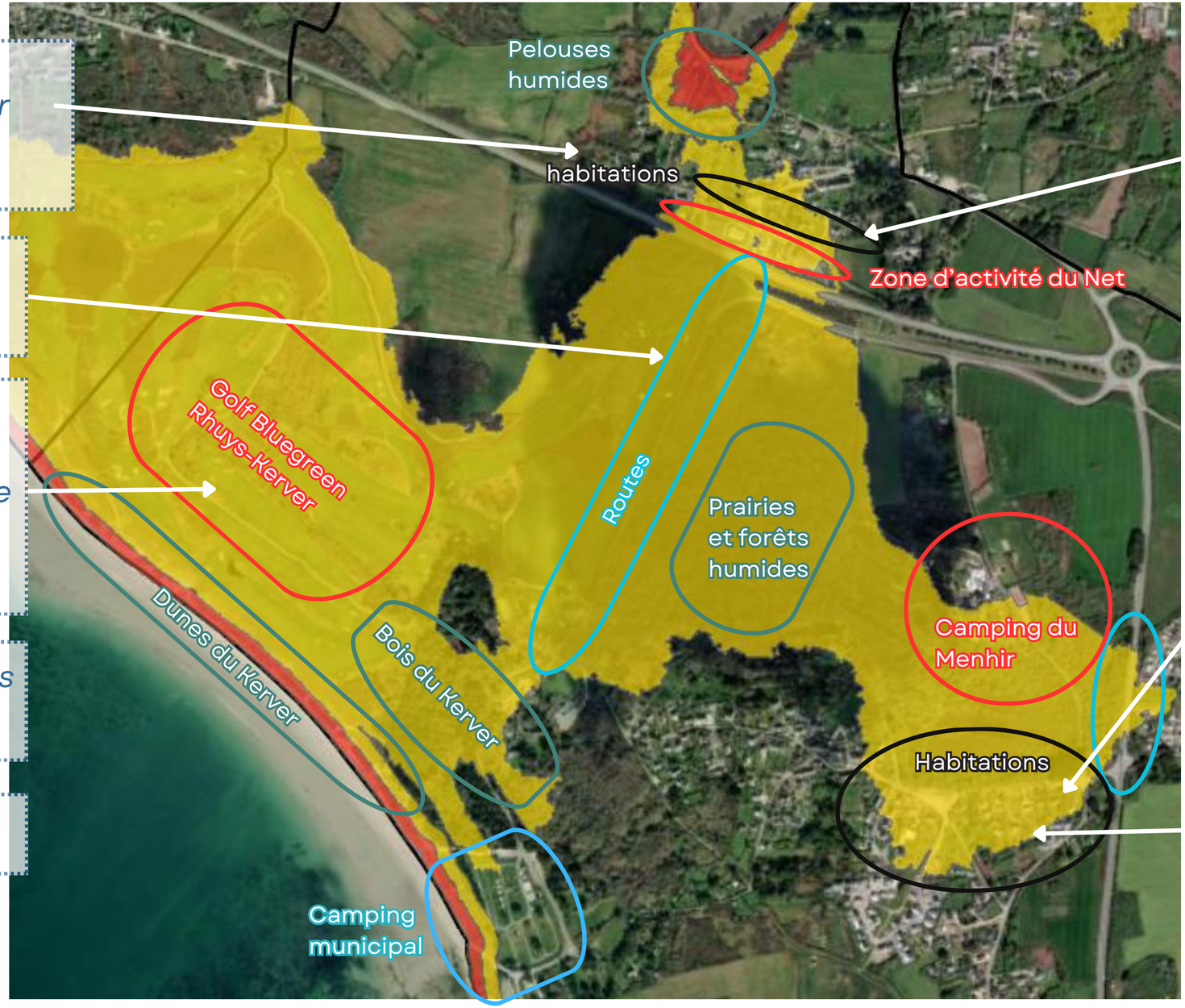

“on pourrait mettre en place des mini-digues et batardeaux proches des habitations exposées (temporaires ou permanents)

“pourrait-on fermer l’endroit par où l’eau arrive ?”

“ on devrait mettre en place un fond d’indemnisation national pour les habitations exposées”

“ on devrait donner la priorité aux résidences principales pour la relocalisation des biens”

5) ATELIER 2 - ÉVOLUTIONS POSSIBLES

MISE EN COMMUN (30 MIN)

“on pourrait déplacer l’activité de l’école de Voile et le parking, et renaturer cette zone”

“on pourrait réhausser la dune ?”

“on pourrait renaturer le parking et le déplacer plus haut”



“on pourrait mettre en place des mini-digues et batardeaux proches des habitations exposées (temporaires ou permanents)”

“on pourrait protéger la route avec une digue de chaque côté ou réhausser la route”

“les maisons sont-elles condamnées ou pas ? Si oui, exproprier et indemniser les gens”

“peut-on créer des zones de repli pour les habitations ?”

5) ATELIER 2 - ÉVOLUTIONS POSSIBLES

MISE EN COMMUN (30 MIN)

“on pourrait s’inspirer des solutions mises en oeuvre sur d’autres territoires”

“on pourrait dévier les écoulements d’eaux pluviales vers une zone naturelle tampon”

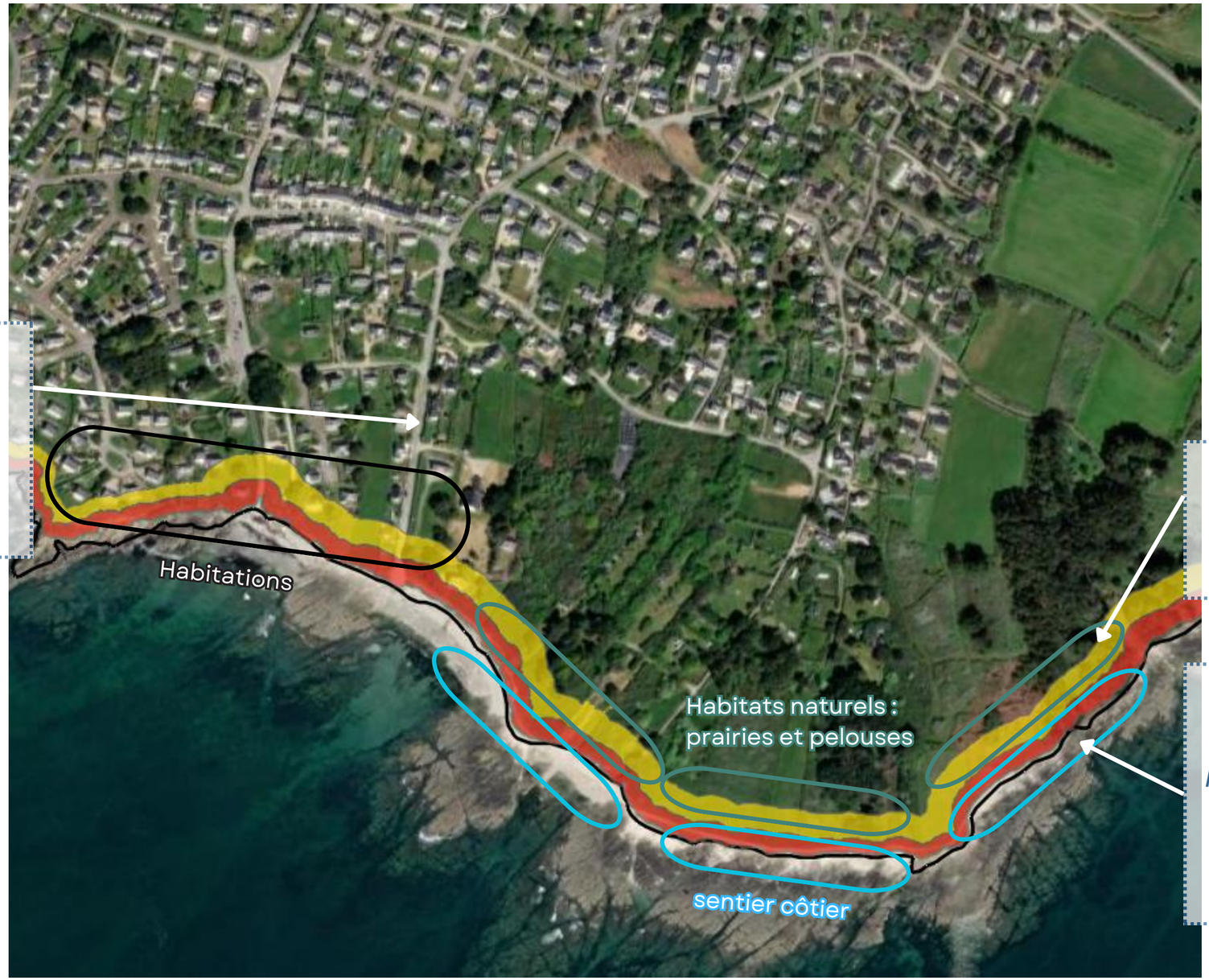

“il faudrait préserver les zones naturelles”

“il faudrait déplacer le GR34 vers l’intérieur des terres (après les maisons ou au milieu des propriétés”

6) TEMPS D’ÉCHANGES

DIAPOS POUR ALIMENTER LES ÉCHANGES

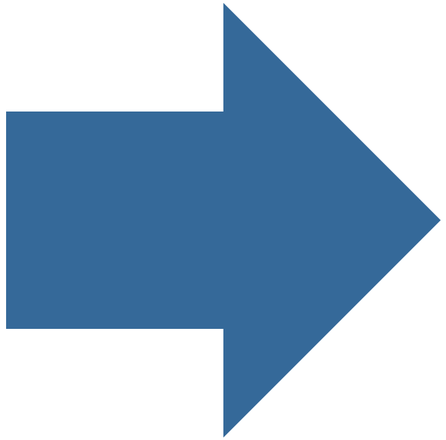

LA RÉGLEMENTATION

LES CONSÉQUENCES SUR LE PLU

Les cartes ont pour vocation d'être intégrées au Plan Local d'Urbanisme (PLU).
Elles feront également parties des dossiers d'Information Acquéreurs Locataires (IAL).

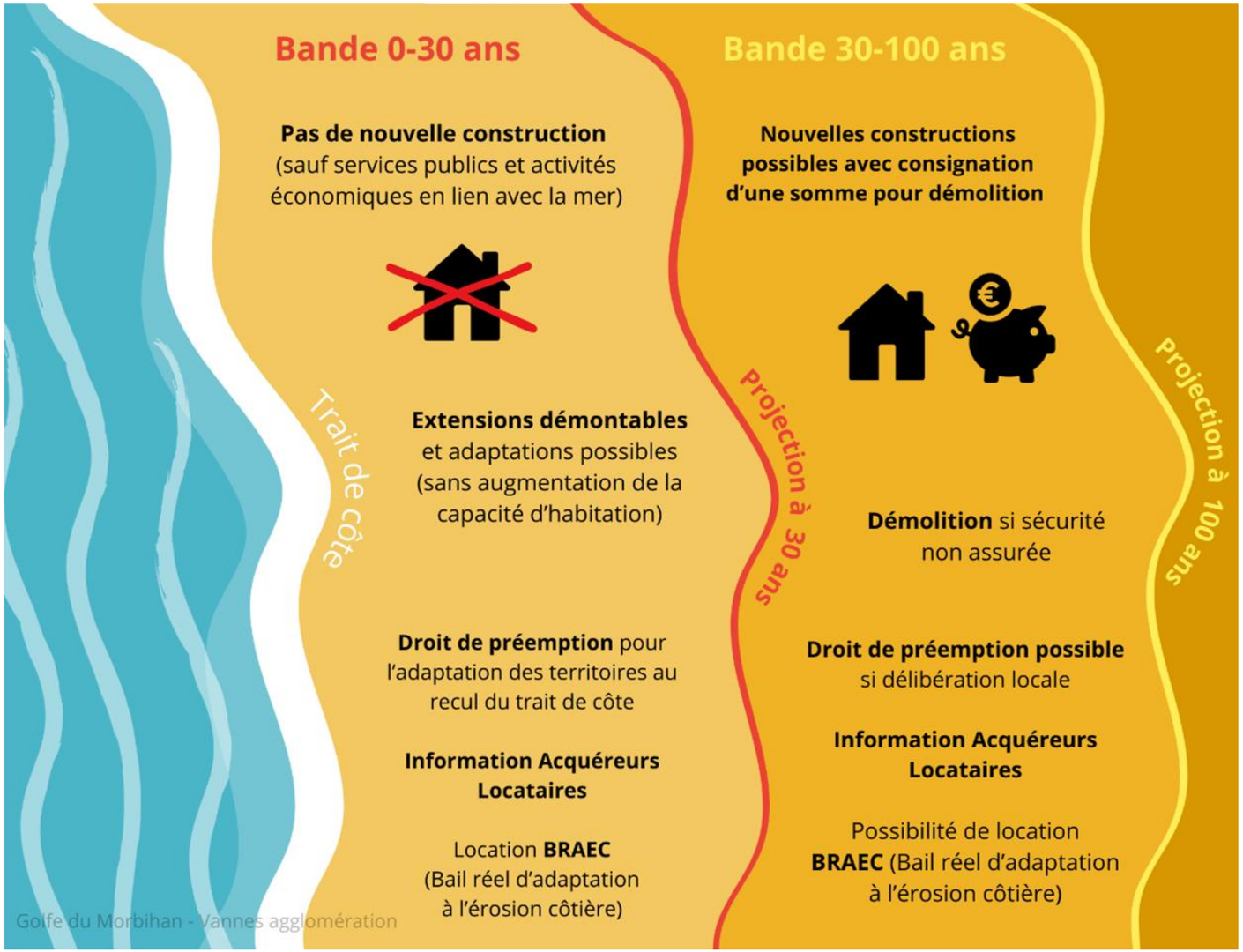

DE NOUVELLES RÈGLES DE CONSTRUCTIBILITÉ

Des règles de constructibilité sont associées aux zones 0-30 et 30-100 ans.

Art. L121-22-4 et L121-22-5 du code de l'Urbanisme

UNE INFORMATION OBLIGATOIRE ACQUÉREURS - LOCATAIRES (IAL).

L'IAL fait partie des diagnostics immobiliers obligatoires que les propriétaires doivent adresser aux futurs acquéreurs ou locataires de logements, bureaux, commerces ou terrains, même inconstructibles, si ces derniers sont exposés à un risque naturel, minier, technologique ou au recul du trait de côte.

Un état des risques doit figurer dans le dossier de diagnostic technique (DDT) annexé à la promesse et à l'acte de vente ou au bail de location.

Son but ? Permettre aux futurs occupants des lieux de se décider en toute connaissance de causes.

Source : GÉORISQUES

4) MÉTHODOLOGIE

LES GRANDES ÉTAPES DE L'ÉTUDE

1 Comprendre le littoral — 2024

1. Comprendre le fonctionnement du littoral
2. Analyser les données disponibles
3. Visite de terrain dans chaque commune

2 Construire la méthode — 2025

4. Adapter la méthode aux données disponibles

3 Produire et ajuster les cartes — 2025

5. Réaliser les cartographies
6. Echanger avec chaque commune pour identifier les incohérences et recueillir les questions
7. Mettre à jour les cartographies

4 Intégrer les résultats — 2026 à 2030

8. Communiquer sur les cartographies
9. Transposer les cartes dans les documents d'urbanisme



Les échanges avec les communes permettent de vérifier et d'affiner les résultats avant leur intégration au PLU.

N.B : Ces cartes seront mises à jour à chaque révision du PLU si de nouvelles données, plus précises, sont disponibles.

4) MÉTHODOLOGIE

DÉFINITION DE LA BANDE D'ALÉA

Méthodologie basée sur les principes des recommandations du CEREMA (2022)

Recul = Tx*Echéance + Lmax + CC (±I)

Tx : Taux de recul de la côte en m/an

Echeance : 30 ou 100 ans

Lmax : Recul évènementiel (tempête)

CC : Recul lié à l'élévation du niveau marin dû au Changement Climatique

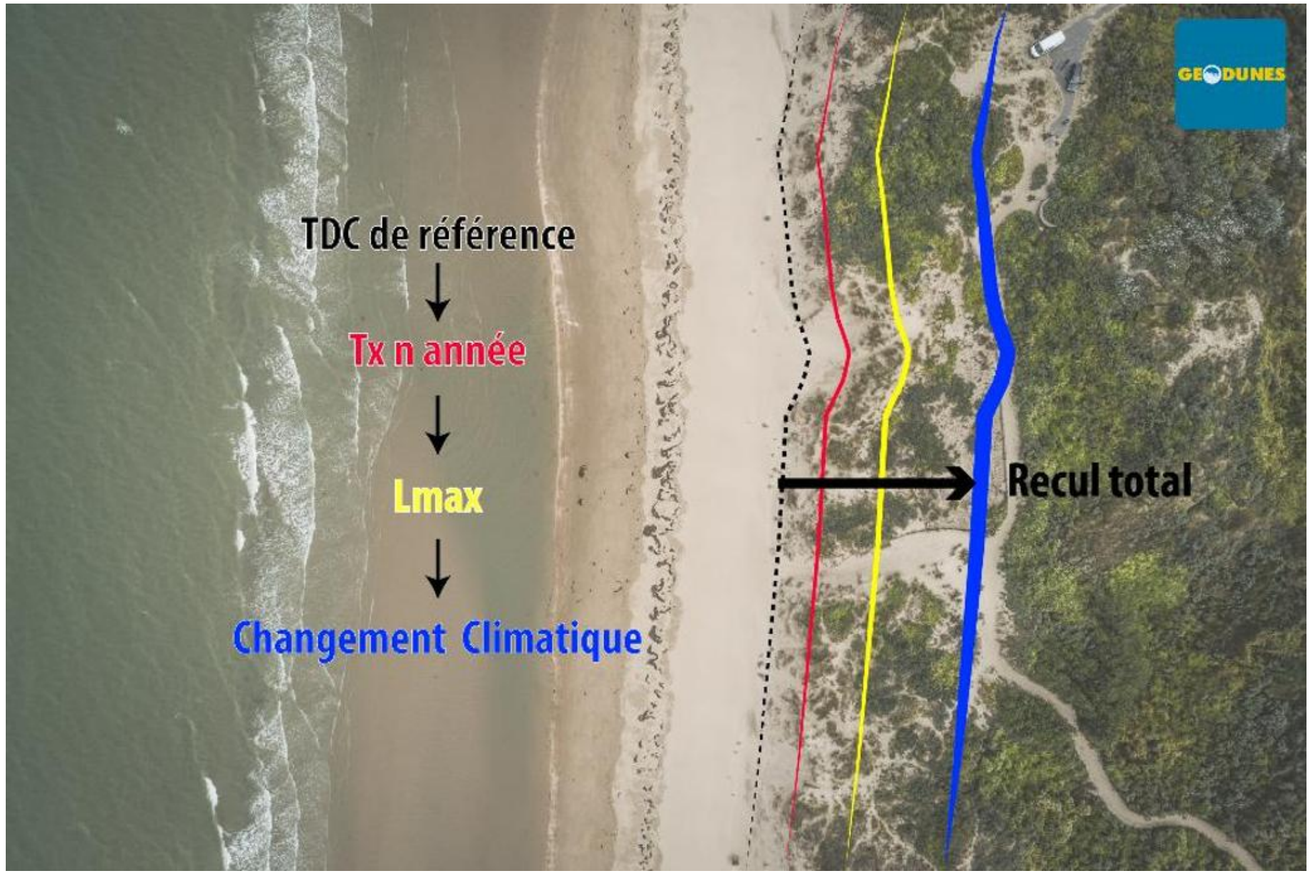

UNE BANDE PAR MORPHOLOGIE

Découpage des linéaires selon leur morphologie
(basé sur les observations terrains et les données du BRGM)

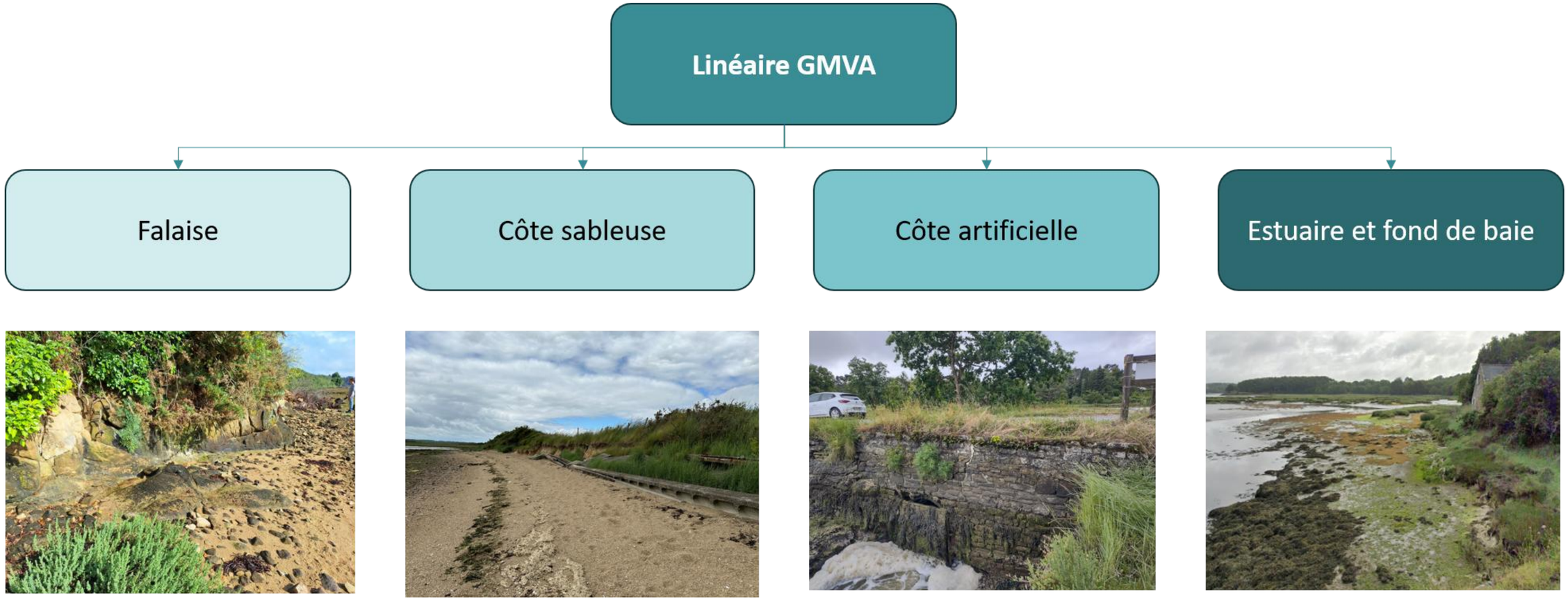

SOLUTIONS POSSIBLES

S'appuyer sur la Nature (SFN)

- Restaurer et végétaliser les dunes.
- Installer des ganivelles et canaliser les accès au littoral.
- Restaurer les milieux naturels littoraux.
- Préserver des espaces naturels "tampons".

Résister

- Recharger les plages en sable.
- Entretenir des ouvrages de protection existants (digues, épis, enrochements).

S'adapter en prenant compte du risque dans l'aménagement

- Adapter les documents d'urbanisme (PLU / PLUi).
- Limiter ou interdire les nouvelles constructions dans les zones exposées.
- Adapter les accès et les équipements touristiques.
- Installer des équipements démontables ou réversibles.
- Déplacer les parkings, routes et équipements publics menacés.
- Acquérir les biens immobiliers exposés.
- Relocaliser les logements et les activités économiques.
- Déconstruire les bâtiments devenus trop vulnérables.
- Renaturer les espaces libérés par les déconstructions.
- Élaborer une stratégie locale de gestion du trait de côte.
- Mettre en place une stratégie foncière anticipant le repli stratégique.
- Mobiliser des financements pour les actions d'adaptation.

Partager une conscience du risque

- Informer et accompagner les habitants et les acteurs économiques.
- Développer une gouvernance territoriale et une concertation avec les partenaires.

RESSOURCES UTILES



Indicateur national de l'érosion côtière, CEREMA, Juillet 2026.

https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/616503/indicateur-national-de-l-erosion-cotiere-mise-a-jour-2026



Chiffres clés du littoral, CEREMA, Janvier 2025.

https://observatoires-littoral.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-du-littoral-a17.html

https://www.eaufrance.fr/chiffres-cles/longueur-du-trait-de-cote-en-2019



L'information des acquéreurs et des locataires (IAL) – Remplir son état des risques, GEORISQUES.

https://www.georisques.gouv.fr/information-des-acquereurs-et-locataires



Recommandations pour l'élaboration de la carte locale d'exposition au recul du trait de côte

https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/616503/indicateur-national-de-l-erosion-cotiere-mise-a-jour-2026

Plus d'infos sur ***Lameravance.bzh***
Cartographie en ligne, foire aux questions, notice explicative de l'étude, …



Là où la mer monte - variation du niveau marin de -120 000 ans à demain